



# Fiche Comprendre LES PROPRIÉTÉS DES ESSENCES FRANÇAISES



Le but de cette fiche est de référencer l'ensemble des normes de classement du matériau bois selon 3 catégories :

- l'esthétique
- la mécanique
- la durabilité



## LES RÉFÉRENCES NORMATIVES

### ■ L'esthétique

Classement d'aspect	Feuillus	Résineux
Hêtre - Chêne	NF EN 975-1	
Châtaignier	NF B 53-801	
Peuplier	NF EN 975-2	
Epicéa / Sapin / Pins / Douglas / Mélèzes européens		EN 1611-1
	Il s'agit d'un classement visuel d'aspect des bois pour un usage non structurel. On classe une pièce en fonction de la présence et de la répartition des singularités sur les différents côtés.	
<b>Terminologie Du bois - sciages</b>	EN 840	
<b>Mesure des singularités et des altérations biologiques- Bois ronds et bois sciés</b>	EN 1310- EN 1311 Ces deux normes ont fusionné pour créer la norme EN 1309	
<b>Dimensions préférentielles</b>	NF EN 1313-1	

Sources : Normes et FNB

## ■ La mécanique

Classement mécanique	Feuillus	Résineux
Méthode visuelle	<b>NF B 52-001</b> Classe 1 à 4	<b>NF B 52-001</b> Classe ST-I à ST-III
Méthode machine	<b>NF EN 519</b> de D18 à D60	<b>NF EN 519</b> de C18 à C30
Correspondance méthode visuelle / machine	<b>EN 1912</b>	
	Pour les bois de structure, cette norme fait le lien entre EN 338 et NF B 52-001. Il s'agit d'affecter des classes visuelles et des essences aux classes de résistance.	
<b>Classes de résistance mécanique – Bois de structure</b>	<b>EN 338</b>	
	Cette norme définit les valeurs des diverses caractéristiques physiques d'un bois associées à une classe de résistance.	
<b>Marquage CE des bois de structure de section rectangulaire</b>	<b>EN 14-081</b>	
	La partie 1 de la norme correspond au classement visuel, alors que la partie 2 correspond au classement machine.	
<b>Dimensionnement et calculs des structures</b>	Selon les règles de l'Eurocode 5 et du CB 71	

Sources : Normes et FNB

## ■ La durabilité

Nature de la norme	Références normatives
<b>Définition des classes d'emploi</b>	<b>EN 335-2</b>
	Cette norme définit 5 classes d'emploi : 1 (usages intérieurs) à 5 (ouvrages maritimes)
<b>Durabilité des ouvrages et des éléments en bois</b>	<b>FD P 20-651</b>
	Ce fascicule de documentation met en évidence trois paramètres influençant la classe d'emploi : les conditions climatiques, la massivité, et le type de conception. Il détermine aussi la longévité probable des ouvrages en bois pour les essences courantes.
<b>Durabilité naturelle /durabilité conférée des essences de bois</b>	<b>EN 350</b>
	La durabilité naturelle varie selon les essences. En fonction de l'usage des bois, des risques encourus et de la durée de vie attendue, un traitement de préservation peut assurer la protection nécessaire
<b>Imprégnabilité des bois</b>	<b>NF EN 350-2</b>
	Classement de 1 à 4 : 1- bois imprégnable (facile à traiter), 4- bois non imprégnable (peu de produit de préservation absorbé par l'essence)
<b>Classes de durabilité</b>	<b>NF EN 350-2</b>
	Classement de 1 à 5 : 1 – très durable, 5 – non durable

Sources : Normes et FNB

